

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement de la session régulière  
du 5 juin 2007 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-  
Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley  
sise au 499, rue Principale, le 11 juin 2007 à 19h30.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette  
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Monsieur Herman Bolduc, maire, est absent.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire  
suppléant, Monsieur Denis Champagne.

Madame Edith Quirion, directrice générale-secrétaire-trésorière, agit  
comme secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Denis Champagne, maire suppléant, souhaite la bienvenue  
aux membres du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2007-06-165**

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan  
Pelchat et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en laissant  
ouvert le numéro 13 autres items :

1. RÉOUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**LÉGISLATION**

3. SOUMISSION : GRAVIER
4. CONDUITE DE DIX POUCES : PIQUETAGE DE LA SERVITUDE

**URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

5. CHANGEMENT DE DATE : RENCONTRE – POLITIQUE DE  
VENTE DE TERRAIN
6. ACQUISITION DE TERRAIN RÉSIDENTIEL : DEMANDE  
D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DES AFFAIRES  
MUNICIPALES ET DES RÉGIONS

## TRAVAUX PUBLICS

7. DEMANDE DE BALAYAGE : INTERSECTION DES RANGS
8. PAVAGE : RUE MERCIER

## MATÉRIEL – ÉQUIPEMENT - FOURNITURE

9. ACHAT : LAME A DIAMANT
10. DEMANDE : VENTE DE TUYAU (BÉTON ET/OU ACIER)

## LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. TONTE DE LA PELOUSE : TERRAIN DE BALLE-MOLLE
12. RAPPEL : RENCONTRE – COMITE DE LA RURALITE

### 13. AUTRES ITEMS

- PEPINE
- GRAVIER 0 3/4
- FERMETURE D'UNE VANNE : 464, RUE GRAND SHENLEY

### 14. PERIODE DE QUESTIONS

### 15. CLOTURE DE LA SESSION

### 3. SOUMISSION : GRAVIER

**2007-06-166**

**Considérant** qu'en vertu de la résolution 2007-05-147, un appel d'offres sur invitation fut adressé à trois compagnies pour l'achat éventuel de granulats pour le rechargement des rangs de gravier ;

**Considérant** que seule la compagnie Pavage Abénakis a répondu à l'invitation dans les délais;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de retenir la soumission de Pavage Abénakis pour l'achat de gravier.

### 4. CONDUITE DE DIX POUCES : PIQUETAGE DE LA SERVITUDE

**2007-06-167**

**Considérant** que Monsieur Martin Lacombe, ingénieur responsable du projet, recommande de faire piqueter la servitude avant le début des travaux de la conduite de dix pouces ;

**Considérant** que Monsieur Francis Carrier, arpenteur-géomètre, piquetterait ladite servitude pour un montant approximatif de mille dollars (1000) ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Francis Carrier, arpenteur-géomètre, pour délimiter la servitude. Des bornes devront être posées du côté ouest de ladite servitude soit du côté clôturé et des piquets devront être installés du côté Est. Lesdits travaux seront exécutés contre la somme approximative de mille dollars (1000).

**5. CHANGEMENT DE DATE : RENCONTRE – POLITIQUE DE VENTE DE TERRAIN**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, informe les membres du conseil que la rencontre fixée au 20 juin pour établir la politique de vente de terrain pour le développement domiciliaire est devancée au 18 juin 2007 à 19h30.

**6. ACQUISITION DE TERRAIN RÉSIDENTIEL : DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS**

2007-06-168

**Considérant** que la Municipalité est intéressée à acquérir une parcelle de terrain appartenant à monsieur Georges-Édouard Pelchat en vue d'un développement domiciliaire;

**Considérant** que monsieur Pelchat propose de répartir le paiement du prix de vente en 10 versements égaux de 26 434.67 \$ et ce, sur une période de dix ans (10);

**Considérant** que l'article 14.1 du *Code municipal* stipule que :

*« Toute convention par laquelle une municipalité engage son crédit pur une période excédant cinq ans doit pour la lier être autorisée au préalable par le ministre des Affaires municipales et des Régions, ... »*

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Richard Vermette, appuyé par monsieur Éric Lapointe et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser monsieur le Maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat de vente pour la réalisation de cette acquisition et ce, à la condition d'obtenir l'autorisation préalable de la ministre des Affaires municipales et des Régions d'engager le crédit de la Municipalité tel qu'il est prévu à cette entente;

**DE** demander à la Ministre des Affaires municipales et des Régions l'autorisation d'engager le crédit de la Municipalité tel qu'il est prévu à ce contrat.

**7. DEMANDE DE BALAYAGE : INTERSECTION DES RANGS**

Considérant que le balayage des intersections des rangs n'a pas été effectué par le Ministère des Transports, tel que demandé. Après délibérations, les élus municipaux confient ledit balayage aux employés municipaux.

**8. PAVAGE : RUE MERCIER**

**2007-06-169**

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de paver la rue Mercier depuis la rue Principale jusqu'à la rue Poulin, sur une largeur de vingt-deux pieds (22) et la chaussée aura une épaisseur minimum de deux pouces une fois compactée. Pour permettre l'écoulement des eaux vers les grilles de rue, des dalles seront pavées.

**9. ACHAT : LAME À DIAMANT**

Ce point est refusé.

**10. DEMANDE : VENTE DE TUYAUX (BÉTON ET/OU ACIER)**

**2007-06-170**

Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de vendre, à Monsieur Jude Patry, des tuyaux usagés de métal en spiral de vingt-quatre pouces de diamètre par vingt pieds (20) de long pour une somme représentant la moitié du prix du neuf.

**11. TONTE DE LA PELOUSE : TERRAIN DE BALLE-MOLLE**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Trés., informe les membres du conseil que Madame Tania Champagne ne possède pas l'équipement (tracteur à pelouse) nécessaire pour effectuer la tonte de la pelouse du terrain de balle-molle.

Devant cette situation, ledit travail fut offert à Monsieur Guy Bégin. Celui-ci désire effectuer la tonte une première fois avant de faire connaître son tarif.

Ce point est remis au prochain comité de travail.

**12. RAPPEL : RENCONTRE – COMITÉ DE LA RURALITÉ**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, rappelle aux membres du conseil concerné que la rencontre du comité de la ruralité est fixée à mercredi le 20 juin 2007 à 19h00.

**13. AUTRES ITEMS**

- **PEPINE**

Monsieur Denis Champagne, maire suppléant, informe les membres du conseil que les employés municipaux effectuent actuellement la pose de tuyaux de béton à l'usine d'épuration et que le mât de la « pépinière » ne peut tenir les tuyaux en suspension. Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, prend en charge le dossier.

- **GRAVIER 0 ¾**

Monsieur Denis Champagne, maire suppléant, invite les membres du conseil à se rendre à la carrière de Pavage Abénakis pour vérifier la qualité du granulat concassé MG-20 (0 ¾). Après discussions, les membres du conseil mandatent Monsieur Guy Veilleux, inspecteur municipal, pour aller effectuer ladite vérification.

- **FERMETURE D'UNE VANNE : 464, RUE GRAND SHENLEY**

Les membres du conseil demandent un rapport écrit de Monsieur Marc Faucher, journalier-opérateur et opérateur en eau potable, concernant la fermeture de la vanne au 464, rue Grand-Shenley, le 9 juin dernier.

#### **14. PERIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

#### **15. CLOTURE DE LA SESSION**

**2007-06-171**

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de fermer la séance d'ajournement. Il est 20 h 39.

---

DENIS CHAMPAGNE, MAIRE SUPPLÉANT

---

EDITH QUIRION, D.G. – SEC.-TRÉS.